

**ÉTABLISSEMENT**

**CACL - Communauté
d'Agglomération du Centre
Littoral de Matoury (973)**
Balata La Chaumière

97351 Matoury

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES LE LONG DU RESEAU DE TRANSPORT DE LA CACL.
Description: Prestations topographiques le long du réseau de transport de la CACL dans le cadre des travaux de mise en accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des arrêts de bus. Les prestations porteront sur environ 240 arrêts de bus
Identifiant interne: CACL/DHAM/AMT/2024/01.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 71351810.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : .

2.1.6 Motifs d'exclusion**Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: Prestations de topographie.
Titre: Prestations de topographie.
Description: Prestations de topographie le long du réseau de transport de la CACL dans le cadre de la mise en conformité PMR (Personne à Mobilité Réduite) des points d'arrêts.

5.1.1 Objectif:

Type de marché: services.
Classification CPV: 71000000. 71351810.

5.1.2 Lieu d'exécution:

Ville: matoury.
Code Postal: 97357.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée:**5.1.4 Renouvellement:**

Nombre maximal de renouvellements: 1.
Description: L'accord-cadre a une durée initiale de 48 mois. Il est renouvelable 1 fois par reconduction expresse selon les périodes suivantes : • Reconduction n°1 : 12 mois La durée totale maximale de l'accord-cadre est fixée à 60 mois. L'acheteur prend par écrit la décision de reconduire ou non l'accord-cadre. En cas de reconduction, le titulaire de l'accord-cadre est tenu

d'accepter la décision qui lui est notifiée. La décision prise par le pouvoir adjudicateur est notifiée au titulaire, au plus tard 30 jours avant la date d'expiration de la période en cours. Lorsque ce terme est atteint sans que le pouvoir adjudicateur ait signifié au titulaire sa décision, celui-ci peut solliciter la reconduction de l'accord-cadre. En cas de silence gardé par le pouvoir adjudicateur à l'expiration de l'accord-cadre, ce dernier n'est pas reconduit..

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 300000 EUR.

5.1.6 Information General

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans l'offre

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Les critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Description : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans. Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet de l'accord-cadre sur 2 ans..

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers. Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels.

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description : Titres d'études et professionnels exigés du personnel d'encadrement Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre Indication de la part de l'accord-cadre que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter..

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: .

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : LE PRIX.

Description : Prix des prestations 40 % Analyse du prix : prix « offre la moins élevée (sous réserve aucun prix anormalement bas) x 40 / prix analysé).

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique de l'offre.

Description : Valeur technique 60 %. Analyse de la valeur technique : Analyse de la qualité du mémoire technique justificatif notamment de : ? La qualité de l'équipe constituée, références, moyens humains (10 points) ? Moyens matériels proposés (10 points) ? Méthodologie et dispositions proposés (40 points)..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 31/05/2024 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : www.marchés.securisés.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Un système d'acquisition dynamique est impliqué : 1.

Système d'acquisition dynamique, utilisable uniquement par les acheteurs figurant dans l'avis en question

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : CACL - Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury

(973)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : CACL - Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury

(973)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CACL - Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CACL - Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CACL - Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973)

Organisation qui traite les offres : CACL - Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 2497300450004.

Département : Communauté d'Agglomération du Centre Littoral.

Adresse postale : 4, Esplanade de la cité des affaires.

Adresse postale : 4, Esplanade de la cité des affaires. CS 36029. CS 36029.

Ville : MATOURY.

Code postal : 97357.

Pays : FRANCE.

Point de contact: Communauté d'Agglomération du Centre Littoral.

Adresse électronique: nadine.cleril@cacl-guyane.fr.

Téléphone: +33 594282828.

Télécopieur: +33 594282820.

Adresse internet: <http://www.cacl-guyane.fr>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :b17899cc-9f81-4825-89d2-1036055f526e

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 25/04/2024 à 11:58.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.